

Sommaire

| | |
|--|----------------|
| I- Valoriser le patrimoine | page 2 |
| 1- Historique | page 2 |
| 2- Les grandes dates des actions du CNES | page 4 |
| 3- Les partenaires du CNES | page 6 |
| 4- Le patrimoine actuel | page 7 |
| 5- Les actions de communication | page 9 |
| | |
| II- Accompagner le tourisme | page 10 |
| 1- Les grandes dates des réalisations | page 10 |
| 2- En dépit des difficultés | page 11 |
| | |
| III- Les Iles du Salut et les activités spatiales | page 13 |
| 1- Le système optique d'observation des lanceurs | page 13 |
| 2- Les campagnes ballons | page 14 |
| | |
| ANNEXES | page 16 |
| | |
| Annexe 1- Présentation des Iles du Salut | page 17 |
| Annexe 2- Fiche technique du ciné télescope | page 19 |
| Annexe 3- Bibliographie | page 21 |
| Annexe 4- Filmographie | page 30 |

Contact presse :

Marie-Françoise Bahloul
Tél. 0594 33 32 67 – Port. 0694 23 09 73



I- Valoriser le patrimoine

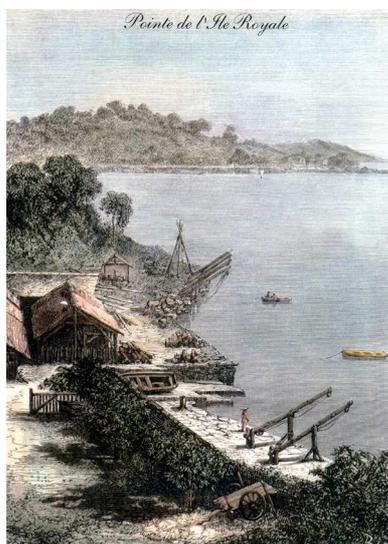
Patrimoine du CNES depuis 1965, les célèbres Iles du Salut ont fait l'objet, depuis près de vingt ans, de multiples opérations de mise en valeur de l'héritage historique que représente cet archipel pour la Guyane. Aujourd'hui, ces îles sont inscrites à l'inventaire des monuments historiques.

1- Historique

Connu des premiers navigateurs européens sous le nom d'îles du Triangle, les îles du Salut doivent leur nom actuel et leur sinistre réputation à deux épisodes tragiques de la colonisation de la Guyane : l'expédition de Kourou en 1763 et l'instauration du Bagne sous la Troisième République en 1887.

Les Indiens Galibis furent les premiers à se rendre périodiquement aux Iles pour chasser et pêcher. De plus selon la légende indienne, les Iles servaient de refuge lorsque le monstre, se nourrissant exclusivement d'indiens, sortait de la forêt profonde.

A partir de 1763, la France, qui souhaite se débarrasser des individus devenus indésirables, envoie plusieurs convois en Guyane qui permettront, croit-on à l'époque, de peupler ce territoire. Les installations sommaires, le manque de nourriture et les épidémies qui se propagent rapidement font de nombreuses victimes. Les difficultés rencontrées pour le déchargement des bateaux obligent à chercher un mouillage moins dangereux. Il s'effectuera aux Iles et, avec les marchandises, ce sont des centaines d'hommes qui vont arriver sur l'archipel. Là encore les victimes seront nombreuses, ce qui conduira à l'arrêt (1765) de l'envoi des colons dans cet endroit inhospitalier (6 000 survivants sur les 16 000 débarqués en 3 ans). L'expédition de Kourou est un échec.



L'abolition de l'esclavage et l'effondrement économique qui s'ensuit, relancent l'idée d'un repeuplement du territoire. Le décret du 30 mars 1852 autorise les condamnés à faire une demande pour purger leur peine en Guyane. Les volontaires sont nombreux mais les leçons de l'expédition de Kourou n'ont pas servi. A leur arrivée, les condamnés ne trouvent rien pour les accueillir et les épidémies font de nouveaux ravages. En quatre ans, plus de 50 % des 8 000 déportés meurent.

La transportation vers la Guyane est décidée en 1887 et les Iles du Salut sont réservées aux célébrités des assises, aux déportés politiques, aux espions ainsi qu'aux fortes têtes : on ne s'évade pas des Iles. Du Capitaine Dreyfus (de 1895 à 1899) à Guillaume Seznec en passant par Lagrange et Papillon, ce sont plusieurs centaines de bagnards qui vont purger tout ou partie de leur peine aux Iles du Salut

En 1939, la fin du bagne par extinction est votée. Le rapatriement des derniers condamnés s'effectue entre 1946 et 1954.

Dans les années soixante, le destin des îles est modifié. Le Centre National d'Etudes Spatiales, chargé de développer les activités spatiales françaises, est créé en 1961 et le Centre Spatial

Guyanais, chargé des missions opérationnelles liées aux lancements de véhicules spatiaux s'installe à Kourou en 1965.

Les îles du Salut sont situées sous la trajectoire des lanceurs, pour les lancements vers l'est, c'est-à-dire les lancements vers l'orbite géostationnaire, qui représentent la majorité des lancements au CSG. Elles représentent un site stratégique qui doit donc être totalement évacué à chaque lancement, le CNES ayant pour mission d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Les îles sont alors reconnues d'utilité publique en 1965 et deviennent la propriété du CNES en 1971, après les avoir acquises à titre gratuit de l'Etat par acte en la forme administrative daté du 21 Octobre 1971.

Cet acte prévoit deux types de limitation au droit de propriété du CNES sur les Iles :

- l'Etat reste propriétaire d'enclaves sur l'île Royale : le Phare et ses dépendances, le bâtiment des Chaloupiers sur le port et deux feux directionnels implantés sur la jetée.
- De plus, l'acte de propriété stipule que « *le CNES ne pourra mettre obstacle à un éventuel aménagement touristique des Iles du Salut, sur la base d'un cahier des charges approuvé par* » les Ministères compétents, « *précisant les conditions générales de cet aménagement ainsi que ses sujétions particulières compte tenu notamment des impératifs de sécurité à respecter dans le secteur* ».



2- Les grandes dates des actions du CNES aux Iles

Les Iles du Salut, à partir de la fin du bagne et jusqu'à la décision par le Général de Gaulle en 1964 d'implanter un Centre Spatial en Guyane pour garantir à la France l'accès à l'espace, connaissent un délabrement et un envahissement du fait d'une nature luxuriante qui reprend ses droits.

La remise en état de ce patrimoine historique et culturel est intimement liée à la volonté du Centre National d'Etudes Spatiales de faire revivre et connaître cette période de l'histoire de France. Elle s'inscrit également dans une politique plus générale en Guyane de se réapproprier cette période douloureuse de l'histoire et d'en conserver la mémoire.

| Date | Ile Royale | Ile St-Joseph | Ile du Diable |
|-------------|--|--|--|
| 1965 | Installation du CNES en Guyane. Les Iles sont intégrées dans le domaine du Centre Spatial Guyanais. (Le transfert officiel de propriété n'interviendra qu'en 1971 par un acte en la forme administrative, transférant les Iles dans le domaine du CNES sauf certains bâtiments de la DDE ¹). | | |
| 1966 à 1968 | Couverture et remise en état sommaire de l'auberge, couverture provisoire de l'église et du presbytère, démolition de l'hôpital des bagnards, classement de l'hôpital et de la chapelle dans les sites classés. Le reste des vestiges est inscrit à l'inventaire. | | |
| 1989 | Début des travaux de restauration de la maison du directeur. | | |
| 1992 à 1993 | Reprise de la toiture et charpente de l'église. | Dépose des tôles du Hall de la transportation, réfection avec le 3 ^{ème} Régiment Etranger d'Infanterie (3 ^{ème} REI) de la cale d'accostage | |
| 1993 à 1994 | Etablissement de conventions avec le Conservatoire du littoral pour la Maison du Directeur sur Royale et avec la DRAC pour une étude archéologique des trois îles. Préparation rénovation de la chapelle de l'Ile Royale. | | Réfection « Maison Dreyfus». Inscription 2 ^{ème} case Dreyfus sur l'inventaire des Iles. |
| 1995 | | | Rénovation avec la DRAC de la première case Dreyfus pour le centenaire de l'arrivée de Dreyfus sur l'Ile (avril 1895). |

¹ Direction Départementale de l'Équipement



| | | | |
|-------------|---|--|--|
| 1998 | Rénovation du presbytère. Lancement des travaux de rénovation des bungalows des gardiens, utilisés à des fins d'hébergement hôtelier. Reprise des fermetures de l'hôpital et réparation de la toiture. | | |
| 1999 | Réparation et intervention sur la chapelle. Rénovation partielle (restauration) des locaux disciplinaires (quartier cellulaire) en partenariat avec le RSMA ² . | | |
| 2001 à 2003 | Réalisation de la 1ère tranche de travaux de la Chapelle (murs menuiseries, peinture), supportée par le CNES à 50 %, la DRAC à 30 % et le Feder pour 20 %). La 2ème tranche des travaux concerne la restauration des fresques de Lagrange et devrait débuter en 2005. Elle serait co-financée par Agamis et par la DRAC. | | |

Conduites généralement sous maîtrise d'ouvrage CNES, mais en collaboration avec les services de la DRAC et des Bâtiments de France, ces opérations, parfois co-financées par les pouvoirs publics, le Conservatoire du Littoral, ou l'Europe, ont notamment permis la restauration de :

- la maison Dreyfus sur l'île du Diable,
- la Maison du Directeur (transformée en Musée du Bagne),
- le carbet Seznec,
- les 27 cellules du quartier des condamnés,
- la Chapelle de Royale.

Après les cellules du quartier des condamnés, le programme de travaux concerne aujourd'hui la deuxième tranche de la chapelle de l'île Royale, portant sur la restauration des fresques et peintures réalisées par le faussaire Lagrange.

² Régiment du Service Militaire Adapté



3- Les partenaires du CNES

Dans les années 1980, la vocation touristique des îles se confirme. Le CNES prend l'initiative de sauvegarder une partie du patrimoine historique du baignage, afin de permettre le développement du tourisme en même temps qu'une protection durable des îles.

- Une convention est ainsi signée en 1990 entre le CNES et le **Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL)**³, dans le but de préserver les îles du Salut aussi bien sur le plan historique que naturel.

En 1995, le CELRL a ainsi acquis l'ancienne maison du Directeur du baignage, aménagée depuis en Musée du Baignage.

Le fait d'être propriétaire sur les îles permet au CELRL de percevoir, sur tous les visiteurs se rendant aux îles du Salut, un droit d'accès dont le montant actuel est d'environ 1,50 € par personne. Cette taxe, recouvrée par le service des Douanes auprès des différentes sociétés assurant le transport des touristes entre Kourou et les îles, est reversée à **AGAMIS (Association pour Gérer l'Architecture et le Musée des îles du Salut)**, pour financer des opérations de valorisation et d'animation des îles. Cette perception est effective depuis 4 ans et représente de l'ordre de 20 000 € par an.

- Les premiers travaux importants de restauration sur l'île Royale ont commencé en 1991 par la préservation des bâtiments existants, puis leur rénovation, dans le cadre de conventions passées avec la **DRAC** (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et le Conservatoire du Littoral.

- En 1994, le CNES signe des conventions avec le **3ème RSMA** (pour l'entretien de l'île Royale) et avec le **3ème REI** (pour l'entretien de l'île Saint-Joseph).

- En 1999, l'association **AGAMIS** est créée. Association pour Gérer l'Architecture et le Musée des îles du Salut, elle regroupe le CNES, le Conservatoire pour l'Espace Littoral et les Rivages Lacustres (CELRL), **l'Office du Tourisme et Syndicat d'Initiative de Cayenne** (OTSI⁴).

L'OTSI intervient aux îles du Salut (qui dépendent territorialement de la Ville de Cayenne), depuis 1995, pour la réhabilitation et l'entretien des espaces verts et depuis 1999, pour l'accueil et l'animation du Musée du Baignage.

Le Conservatoire du Littoral co-finance les actions de l'association grâce à la taxe d'accès et a confié à AGAMIS la gestion du Musée.

Par le biais d'AGAMIS, le CNES a pu mobiliser des crédits plus importants en provenance de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) ou de l'Europe (FEDER). Outre de multiples petites opérations d'entretien et de rénovation (consolidation de ruines, remontage de murets, réouverture et entretien de chemins et sentiers, etc), ces crédits ont permis de lancer une importante opération de restauration sur la chapelle de l'île Royale.

Aujourd'hui, tant du point de vue du CNES que du point de vue de l'Etat, le recours à l'association AGAMIS pour faire transiter des fonds CNES destinés au financement d'opérations d'investissements sur les îles du Salut, n'est plus possible pour des raisons administratives.

Le CNES devra financer seul certaines opérations d'investissement.

AGAMIS conserve aujourd'hui son rôle en matière d'animation, notamment le volet animation de la Maison du Directeur (Musée du Baignage).

- La Mairie de Cayenne est également un partenaire important, car les îles du Salut sont situées sur le territoire de Cayenne.

³ Fondé en 1975, le CELRL est un établissement public qui poursuit un programme foncier de sauvegarde de l'espace littoral et de son équilibre écologique. En Guyane, le Conservatoire protège de nombreux sites naturels (marais de Yiyi, savanes Sarcelles, Pointe Isère), paysages ou sites faisant partie du patrimoine culturel (Îlets de Rémire, Montagne d'Argent). Source : « Les îles du salut », collection Itinéraires du Patrimoine, 2001.

⁴ Fondé en 1963

4- Le patrimoine actuel⁵

La loi du 31 décembre 1913 régit la protection des monuments classés, c'est-à-dire, des "immeubles dont la conservation présente, du point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public".

Elle définit les conditions de protection et de surveillance exercées par l'Etat, sur ces biens immobiliers et mobiliers, ces derniers pouvant appartenir à l'Etat, à des collectivités ou à des propriétaires privés.

Ces protections entraînent des obligations pour les propriétaires. Ils doivent en effet soumettre toute intervention sur le bien protégé (restauration, transformation, etc.) à l'administration concernée, qui contrôle les conditions de ces interventions et y contribue le cas échéant.

Il existe deux procédures de protection : le Classement en Monument Historique (CLMH) et l'inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH).

- Le classement

Le classement est prononcé par le ministre de la Culture, sur avis de la commission supérieure des Monuments historiques.

Il peut concerner toute sorte d'immeuble ou partie d'immeuble : églises, châteaux, etc, jusqu'aux sites archéologiques, aux bâtiments ruraux de grande importance et à l'architecture du XX^e siècle.

Les objets sont également protégés : objets religieux ou provenant du domaine scientifique et technique.

Ces mesures sont souvent prises pour protéger l'œuvre et en interdire la sortie du territoire national; elles ne doivent cependant pas entraver le marché de l'art.

La proposition de classement est soumise au propriétaire des lieux ou de l'objet, dont l'accord doit être recueilli (à moins qu'il n'en soit le demandeur). Le classement peut être prononcé d'office et contre l'avis du propriétaire si l'importance du bien le justifie.

Un tel classement oblige le propriétaire désireux de procéder à des travaux, à demander le consentement de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Le bien ne peut être en effet détruit, sans l'accord du Ministère. Tout changement de propriétaire doit être également notifié à l'administration.

Lorsque l'Etat participe au financement, l'intervention sur les biens classés est effectuée par les architectes en chef des Monuments historiques, pour suivre ou superviser des restaurations sur les monuments classés. L'entretien courant est assuré par des artisans du bâtiment bénéficiant d'une qualification spécifique et des restaurateurs désignés par les inspecteurs des Monuments historiques pour pratiquer des restaurations sur les objets.

La nature contraignante de ce contrôle, qui est obligatoire, est compensée par la possibilité d'aides financières de l'Etat, ainsi que des dispositions fiscales pour les propriétaires privés.

Un périmètre de 500 mètres est défini autour du monument classé (loi de 1943). La protection d'un bâtiment classé a en effet une répercussion sur son environnement (immobiliers et terrains annexes, jardins, champ de visibilité).

Toute modification au sein de ce périmètre doit être soumise, pour avis conforme, à l'Architecte des Bâtiments de France.

⁵ Sources : A. Gilbert, DRAC GUYANE & Musées et Patrimoine, sous la direction de C. Badet, B. Coutancier, R. May

- L'inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques

La loi de 1913 s'étend aux immeubles qui, "sans demander de classement immédiat, présentent un intérêt d'histoire ou d'art suffisant pour rendre désirable la préservation", peuvent être, à toute époque, inscrits sur un inventaire supplémentaire.

Deux instances étudient les dossiers d'inscription à l'Inventaire :

- La Commission Régionales du Patrimoine et des Sites (CRPS) est constituée sous l'autorité du préfet de région et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) en assure la gestion. Les dossiers sont ensuite transmis à la commission supérieure des Monuments historiques, à Paris.
- La Commission départementale des objets mobiliers se situe à l'échelon départemental et concerne l'inscription à l'Inventaire supplémentaire d'objets mobiliers.

Des sites naturels peuvent être également classés ou inscrits.

Entre 1979 et 1987, un certain nombre des bâtiments pénitentiaires sur les Iles du Salut, ont été classés ou inscrits parmi les Monuments historiques et restaurés.

En 1995, la roche gravée amérindienne de la pointe Marie-Galante, sur l'île Saint-Joseph a également été inscrite.

4-1- Les sites classés Monuments Historiques (CLMH)

Au total, trois sites sont classés Monuments Historiques. Tous les bâtiments classés sont fermés en dehors des visites guidées, pour des raisons de préservation du patrimoine et de sécurité.

Sur l'île Royale

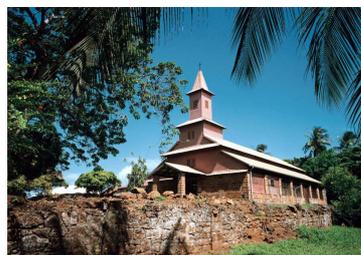
- **l'ancien hôpital**, CLMH, les façades et toitures, le sous-sol voûté avec ses cachots et les pièces renfermant des dessins humoristiques, par arrêté du 5 août 1980.

CLMH, les façades et toitures, le sous-sol voûté avec ses cachots et les pièces renfermant des dessins humoristiques, par arrêté modificatif du 27 juin 2000.



Hôpital civil – Ile Royale

- **la chapelle**, CLMH en totalité, y compris les décorations peintes, par arrêté du 5 décembre 1979 / CLMH, en totalité, y compris les décorations peintes, par arrêté modificatif du 27 juin 2000.



Chapelle- Ile Royale

Sur l'île du Diable

- **maison de Dreyfus**, CLMH, de l'ensemble de la maison, par arrêté n° MH. 87 - IMM.169 du 30 décembre 1987 / CLMH, de l'ensemble de la maison, par arrêté modificatif du 27 juin 2000.



Maison Dreyfus – Ile du Diable

4-2- Les Monuments Inscrits sur l'Inventaire Supplémentaire (ISMH)

Sur l'île Royale

- **le quartier des Directeurs**, ISMH, les édifices composant le quartier des directeurs ainsi que les abords, terrasses, emmarchements et murs de soutènement, par arrêté n° 2587 du 26/12/2000.
- **le quartier des Surveillants**, ISMH, le quartier des surveillants à l'exception des adjonctions contemporaines, par arrêté n° 2588 du 26/12/2000.
- **le quartier des Condamnés à mort**, ISMH, le bâtiment restauré dans son état actuel, les parties vétustes qui le joutent à l'état de ruines, par arrêté n° 2589 du 26/12/2000.
- **le quartier pénitencier**, ISMH, l'ensemble du quartier, par arrêté n° 2590 du 26/12/2000.
- **l'ancien poste de police**, ISMH, façades et toitures, par arrêté n° 2591 du 26/12/2000.
- **le magasin du Port**, ISMH, ensemble du bâtiment, par arrêté n°2592 du 26/12/2000.

Sur l'île du Diable

- **le quartier des détenus**, ISMH, ensemble du quartier, par arrêté n° 2593 du 26/12/2000.

Sur l'île Saint-Joseph

- **la Roche gravée de Pointe Marie Galante**, ISMH, en totalité, y compris son terrain d'assiette, par arrêté n° 2594 du 26/12/2000.

5- Les actions de communication

- La participation à des manifestations

Les Journées du Patrimoine constituent un excellent moyen de faire (re)découvrir au public les richesses architecturales et historiques des îles du Salut, ainsi que les opérations réalisées pour restaurer certains vestiges du bagne.

Dans le cadre des Journées du Patrimoine 2003 par exemple, dont le thème était « *Patrimoine et Spiritualité* », l'association AGAMIS a proposé de nombreux rendez-vous au public : exposition inédite sur la chapelle et présentation d'un film sur les îles à l'île Royale.

- Les outils d'information d'AGAMIS

Des outils de communication sont proposés au grand-public, à l'initiative d'AGAMIS, ou avec la participation financière de l'association :

- Un dépliant touristique qui présente les îles et donne quelques repères historiques (2000);
- Un ouvrage, « *Les Îles du Salut* » dans la collection Itinéraires du Patrimoine de la DRAC, écrit en 2001 et co-financé par le CNES;
- Un film documentaire de 30 minutes, « *Les Îles du Salut* », réalisé en août 2003 par le service optique du Centre Spatial Guyanais, pour présenter les bâtiments des trois îles sous un angle historique ;
- Un ouvrage, « *Guyane Les Îles du Salut* », d'Emmanuel Michel, dans la collection Carnets du Littoral, écrit en 2002.



II- Accompagner le tourisme

1- Les grandes dates des réalisations...

| Date | Ile Royale |
|------------------|---|
| 1965 | Installation du CNES en Guyane. Les Iles sont intégrées dans le domaine du Centre Spatial Guyanais. (Le transfert officiel de propriété n'interviendra qu'en 1971 par un acte en la forme administrative, transférant les Iles dans le domaine du CNES sauf le bâtiment DDE ⁶ et le phare). |
| A partir de 1979 | <p>C'est dans les années 1979-1980 que la vocation touristique des Iles du Salut, et notamment de l'Ile Royale, a commencé à être mise en valeur par la société Blanchard en partenariat avec le CNES.</p> <p>Dans un premier temps, une installation hôtelière a vu le jour, ainsi qu'une desserte régulière de l'île par des bateaux de 100 et 200 places.</p> <ul style="list-style-type: none">- Transformation des bungalows gardiens en chambres- Création des bungalows en bois- Aménagement du bâtiment auberge- Création des réseaux d'accompagnement- Installation d'un groupe électrogène supplémentaire- Remise en état partielle du quartier des condamnés. |
| 1988 | L'exploitation des installations hôtelières est confiée à la société Sothis. |
| 1990 à 1992 | <p>C'est dans les années 1990-1992 que le CNES amorce un véritable programme d'amélioration des îles.</p> <p>Une convention avec le Conservatoire du Littoral en 1991 permet notamment d'ouvrir totalement l'Ile Royale au tourisme en la dotant de tous les moyens modernes d'accueil, et en lui donnant la possibilité de créer des réserves animalières et végétales.</p> <p>Dans un même temps, il est décidé que l'Ile Saint-Joseph peut être visitée avec des moyens nautiques personnels et des moyens d'accostage réduits, mais qu'elle reste en l'état.</p> <p>Quant à la trop fameuse île du Diable, elle demeure une réserve totalement protégée, inaccessible au public.</p> |
| 1992 à 1993 | <ul style="list-style-type: none">- Réfection du réseau de collecte d'eau pluviale.- Réfection de la jetée du marin, création d'un nouvel accostage avec en aluminium.- Création de l'appontement des Balourous au bourg de Kourou.- Reprise et mise en conformité de la centrale électrique et du stockage du gasoil.- Réfection de la mare de stockage d'eau.- Reprise de toutes les fosses septiques et réseaux eaux usées.- Déplacement de la décharge et création d'une décharge contrôlée.- Création d'une hélisation. |
| 1994 | Réfection totale du réseau de distribution d'eau et d'électricité. |
| 1995 | <ul style="list-style-type: none">- Travaux divers de grosse maintenance- Remise en état de la route d'accès au plateau.- Début de reprise des murets et des clôtures.- Remise en état de l'ancien magasin et de la boulangerie près de l'anse Legoff.- Amélioration des cuisines et des chambres froides de l'auberge.- Reprise des fosses septiques et mise à niveau.- Reprise de la toiture du restaurant.- Réfection du génie civil de la centrale électrique. |
| 1998 | - Remplacement des groupes électrogènes. |

⁶ Direction Départementale de l'Équipement

| | |
|------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Création du local des gardiens. - Aménagement de 10 chambres et d'un logement au premier étage de l'auberge avec climatisation centralisée. - Rénovation du presbytère. - Relèvement de diverses clôtures et murets. - Lancement des travaux de rénovation des bungalows des gardiens. |
| 1998 | <ul style="list-style-type: none"> - Création de toilettes publiques en zone de camping. - Elagages importants sur toute la zone du plateau (maison des sœurs, bungalows...), de l'asile d'aliénés et des abords de la centrale. - Création de toilettes publiques près de la zone de l'auberge. - Rénovation de 2 toitures (ex locaux gardiens et hébergement) ainsi que gros élagage et dégagement en zone de camping et près de la piscine des bagnards. |
| 1999 | <ul style="list-style-type: none"> - Fin des travaux du premier étage de l'auberge et des bungalows de l'hôtel. - Gros travaux d'entretien sur les réseaux d'eau, d'électricité et d'eaux usées. - Réparation et intervention sur la chapelle. - Rénovation partielle (restauration) des locaux disciplinaires (quartier cellulaire) en partenariat avec le RSMA. - Dégagement des abords des deux pénitenciers. <p>La « Maison du Bagne » est ouverte régulièrement au public, l'accueil et l'animation étant assurés par l'Office du Tourisme et Syndicat d'Initiative de la ville de Cayenne.</p> |

Ces travaux de rénovation et de valorisation, y compris ceux réalisés à l'Eglise et au Musée, n'ont pas empêché l'île Royale de conserver un cachet authentique, chargé d'histoire.

Chaque année, les Iles du Salut attirent près de 50 000 visiteurs (accès direct avec la vedette des îles, transports privés, paquebots en escale...) ce qui les place en tête des sites les plus visités de Guyane.

2- ... en dépit des difficultés

Rappelons que le CNES ne bénéficie d'aucune ressource financière provenant de la fréquentation touristique des Iles du Salut.

Pour le touriste qui débarque sur la jetée du marin, à l'île Royale, il est bien difficile d'imaginer les coûts, les difficultés et les contraintes que l'entretien et l'exploitation de ces sites génèrent.

Des difficultés en approvisionnement en eau (il n'y a que de l'eau de pluie sur l'île, avec une pluviométrie de 20 à 30% inférieure à celle observée à Kourou, ce qui représente 8 à 10 000 m³ récupérés par an sur les toitures et dans les citernes), des coûts d'énergie élevés, des transports de servitude pénalisant les approvisionnements de tous ordres, les surcoûts et la difficulté d'encadrement des chantiers représentent des handicaps qui n'ont pas empêché l'archipel de connaître un véritable engouement de la part des touristes mais également des résidents de Guyane qui n'hésitent pas à séjourner régulièrement sur les îles à l'occasion de week-end prolongés ou de quelques jours de vacances. Il arrive même que l'île Royale soit saturée pendant la période estivale.

Sur l'île Royale, les principaux réseaux (eaux pluviales, eaux usées, routes, téléphone, électricité...) ont été remis à niveau tandis qu'on assistait également à une valorisation des espaces verts et des sentiers hérités de l'époque du bagne.

En ce qui concerne la végétation, une amélioration des plantations de l'île Royale a été conduite, en liaison avec le CIRAD⁷ et l'ORSTOM⁸, avec la réintroduction d'espèces végétales partiellement disparues des cultures de Guyane : (caféiers, cacaoyers, rocouyers, indigotiers, cotonniers...). L'objectif étant de faire de l'île une réserve naturelle de végétaux et d'animaux.

L'Office National des Forêts, en tant que gestionnaire du patrimoine forestier du CNES, est susceptible d'intervenir aux Iles du Salut, pour toute question relative à la flore et à la faune, sur demande du CNES.

En parallèle, un entretien des espaces verts et des sentiers est assuré de façon régulière :

- tous les deux mois, une section du 3ème RSMA effectue un séjour d'une semaine pour les gros travaux de nettoyage,
- régulièrement, une équipe spécialiste d'espaces verts effectue une tonte de la végétation, une taille des végétaux et peaufine le nettoyage,
- enfin, les poubelles sont relevées tous les jours dans la zone de "camping".

La gestion des déchets sur l'île Royale reste une problématique délicate. L'hôtelier assure le ramassage des déchets générés par l'auberge et par les touristes. Les déchets sont stockés dans des bennes et sont régulièrement acheminés aux frais du CNES par bateau vers le continent. Le problème devient également crucial sur l'île Saint-Joseph, dont la fréquentation touristique est en constante augmentation.

Pour mémoire, la capacité hôtelière de l'île Royale :

- l'auberge propose 34 chambres. Cette capacité devrait progressivement être étendue à 54 chambres d'ici à fin 2007. Egalement un accueil en dortoir avec couchage en hamacs.
- un camping avec commodités
- certaines entités proposent à leur personnel des possibilités d'hébergement.

⁷ CIRAD : Centre de Coopération International de Recherche Agronomique pour le Développement, EPIC

⁸ ORSTOM : Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-mer. Remplacé depuis par l'Institut de Recherche et de Développement (IRD).

III- Les îles du Salut et les activités spatiales

| Date | Ile Royale |
|-------------|---|
| 1965 | Installation du CNES en Guyane. Les Iles sont intégrées dans le domaine du Centre Spatial Guyanais. (Le transfert officiel de propriété n'interviendra qu'en 1971 par un acte en la forme administrative, transférant les Iles dans le domaine du CNES sauf le bâtiment DDE ⁹ et le phare). Décision de l'implantation du cinéthéodolithe avec logistique associée (hébergement chantier et exploitation, production énergie et eau, moyen d'accostage et de transport maritime). |
| 1966 à 1968 | Travaux sur le cinéthéodolithe, couverture et remise en état sommaire de l'auberge, couverture provisoire de l'église et du presbytère, démolition de l'hôpital des bagnards, classement de l'hôpital, de la chapelle, du local des douanes dans les sites classés. Le reste des vestiges est inscrit à l'inventaire. |
| 1970 à 1972 | Construction de la centrale définitive et installation d'une cuve de gasoil de 100 m ³ . Reprise de la route d'accès au plateau. |
| 1973 à 1974 | Campagne «ballons» : terrassement de l'aire de lancer et construction d'un appontement de 24 m pour bateaux. |
| 1974 à 1978 | Configuration B (mise en sommeil du CSG). Le cinéthéodolithe est utilisé pour les tirs Diamant. Entretien jusqu'en 1978 jusqu'à la reprise de la qualification du CSG pour Ariane. |
| 1978 | Reconditionnement du cinéthéodolithe. |

1- Le système optique d'observation des lanceurs

Pour les besoins de ses activités, le CNES a réalisé plusieurs aménagements sur l'île Royale, notamment l'installation en 1968, d'un cinéthéodolithe, système optique de poursuite et d'observation des lanceurs, remplacé depuis 1995 par un ciné télescope.

Le ciné télescope K400 de l'île Royale est le moyen le plus puissant dont dispose le CNES pour visualiser et filmer tous les événements lanceur pouvant survenir pendant la phase de vol jusqu'à la perte de vue optique comme le largage des propulseurs d'appoint, la séparation des étages et toute éventuelle anomalie.

Les différents films produits dans le domaine du visible et de l'infrarouge sont ensuite exploités par Arianespace et les industriels.

Pour les lancements Ariane 4, le dernier évènement visible était l'allumage du 2^{ème} étage (à environ 120 km) et parfois, si les conditions météorologiques le permettaient, l'extinction du 2^{ème} étage.

Pour les lancements Ariane 5, l'évènement le plus souvent visible est la séparation coiffe (110 km) et parfois la séparation de l'Etage Principal Cryotechnique (EPC) et l'allumage de l'Etage à Propergols Stockables (EPS), de même que l'allumage de l'Etage à ergols cryotechniques pour Ariane 5 ECA.

⁹ Direction Départementale de l'Équipement

2- Les campagnes ballon

Entre 1973 et 1975, l'île Royale est utilisée comme une aire de lâché de ballons scientifiques, dans le cadre des campagnes ESSOR, MOTAS et Araignée.

« Le projet ESSOR (étude d'un sub-satellite d'observation et de relais) est un projet commun de la Météorologie Nationale et du CNES. Il a pour but de mettre au point un ensemble ballon-nacelle géostationnaire pouvant emporter jusqu'à 18 000 mètres environ et maintenir à cette altitude pendant une dizaine de minutes, des expériences diverses ».¹⁰

« Le projet MOTAS (Mouvements Organisés et Turbulence Atmosphérique Simplifiée) a pour principal objectif l'étude entre 14 000 et 25 000 mètres de la structure turbulente du milieu ».¹¹

Pour la campagne ESSOR-Araignée en novembre 1973, les objectifs sont principalement technologiques :

- mise au point d'un système ballon captif et de nacelle avec déroulement d'un câble de retenu depuis le sol (projet Essor) ;
- mise au point d'un système ballon captif avec largage d'un câble de retenu en cours de vol (projet Araignée : *Appareil réalisant l'amarrage irréversible géostationnaire d'une nacelle d'étude expérimentale*).

Au total, 13 ballons sont lâchés depuis l'île Royale :

- en 1973, 3 ballons lors de campagne ESSOR N°1,
- en 1974, 3 ballons lors de campagne ESSOR 74,
- et en 1975, 7 ballons Campagne Essor 1975 (3 ESSOR, 3 MOTAS, 1 ensemble araignée).

Chaque lâcher était filmé par le cinéthéodolite.

Des expériences scientifiques étaient parfois embarquées à bord des lâchers de ballons, par exemple, celles de l'Institut d'Aéronomie Spatiale de Belgique et du Service de l'Aéronomie du CNRS, lors des deux derniers lâchers de ballon de la campagne Essor en 1973.

¹⁰ Extrait des archives de la Division Opérations du CSG – Ordre de lancement n°43 – Campagne Essor – Volume 1

¹¹ Extrait des archives de la Division Méthodes et développement du CSG – Ordre de lancement n°58 – Campagne Ballons Essor, Motas, Araignée – Volume 1

Les dépenses du CNES sur les Iles du Salut correspondent à des travaux d'investissements et à des dépenses de fonctionnement.

Il s'agit de la mise en valeur ou la réhabilitation des vestiges du Bagne ou de l'environnement naturel des Iles mais également à des interventions sur des installations techniques (par exemple, centrale de production d'énergie ou appontements flottants), utilisées aussi bien à des fins opérationnelles en relation avec les activités de la base spatiale qu'à des fins touristiques.

Ces travaux sont financés uniquement sur les fonds propres du CNES (pas de co-financement Esa) :

- les dépenses d'équipement et de fonctionnement (groupe électrogène qui contribue au confort de l'accueil et sert pour le cinétélescope);
- les dépenses liées à la valorisation du patrimoine, par exemple la chapelle qui a été financée à 50% par le CNES et 50% par des financements extérieurs;
- pour les actions ponctuelles de réhabilitation et entretien des espaces verts : convention avec le RSMA (opérations de nettoyage d'espaces verts et chantiers école) et l'Office du Tourisme de Cayenne (emplois verts).

ANNEXES



Visibles depuis le continent, situées face aux côtes de la Guyane française, à 13 km au large de Kourou, l'archipel des îles du Salut comprend trois petites îles d'une superficie totale de 62 hectares, soit moins de 1 km². 28 hectares pour la plus grande, l'île Royale, 20 pour l'île Saint-Joseph et 14 pour l'île du Diable.

On peut se rendre à l'île Royale grâce à une navette quotidienne au départ de Kourou. L'île Saint-Joseph, qui sert de centre de repos à la Légion, n'est pas desservie régulièrement, mais peut se visiter. En revanche, l'île du Diable reste inaccessible car il n'existe aucune infrastructure d'accueil et l'accostage y est particulièrement dangereux.



D'abord nommées « îles du Triangle » ou « îles du Diable », elles doivent leur nom actuel au refuge qu'elles ont offert aux rescapés de la première tentative de colonisation, la désastreuse expédition du Kourou, en 1763. Sur les 13 000 hommes envoyés coloniser la Guyane au 18e siècle, quelques centaines ont survécu aux fièvres, à la faim et au manque de préparation de l'expédition en se réfugiant sur l'archipel.

1- L'île Royale

En dehors des périodes de lancement, l'accès à l'île Royale, sur laquelle existent d'ailleurs de nombreuses infrastructures touristiques (hôtel, restaurant, musée, sanitaires, camping, appontement...) est totalement libre.

La pluie est de 20 à 30 % moins importante que sur le continent. L'eau douce est donc une denrée rare sur l'île. Uniquement récupéré des eaux de pluie, dans les citernes et réservoirs de l'île, l'eau n'est pas potable; chaque bâtiment est également muni de gouttières.

2- L'île Saint-Joseph

L'île reçut plusieurs surnoms, très significatifs de l'atmosphère qui y régnait : « l'île du silence », « la guillotine sèche », « la mangeuse d'hommes ».

L'île Saint-Joseph reçut dans un premier temps les « politiques », opposants à Louis-Napoléon Bonaparte, et ce « afin de les séparer entièrement des autres condamnés », pour éviter la contagion idéologique. Après 1904, elle est devenue l'île de la réclusion, où l'on enfermait les « incos » (incorrigibles). C'était un monde à part que les forçats n'évoquaient qu'avec effroi. C'est à Saint-Joseph que s'applique le mieux la réflexion d'Albert Londres : « *Les îles sont la terreur des forçats. C'est le fin fond du bagne, les oubliettes de la transportation.* »

Aujourd'hui, l'accès à l'île est libre et on peut y accéder par bateau (particulier), mais il n'existe sur place aucune véritable structure d'accueil. L'accent est donc plutôt mis sur la préservation du site naturel et de certains vestiges du bagne particulièrement impressionnants (bâtiments de la réclusion par ex). Le 3ème REI est chargé d'entretenir l'île, au titre d'un contrat passé avec le CNES.

3- L'île du Diable

L'île du Diable, appelée aussi « le Rocher noir », est d'un accès difficile, en raison de l'absence de toute infrastructure portuaire. Il devient totalement impossible dès que la mer est un peu agitée. Isolée géographiquement, l'île du Diable constitue de fait une sorte de sanctuaire, préservée d'une fréquentation touristique de masse.

Des visites y sont toutefois organisées de façon ponctuelle à l'occasion de manifestations culturelles ou scientifiques.

A noter qu'en dehors de la case de Dreyfus, d'ailleurs plus remarquable pour la dimension symbolique qui s'y attache que pour son intérêt purement architectural, il n'existe que très peu de vestiges du Bagne sur l'île, qui est largement envahie par la végétation (cocotiers).

En raison de la difficulté d'accès, elle a été réservée aux détenus que l'on voulait isoler du monde extérieur, les contagieux et les déportés politiques dont le plus célèbre est bien sûr Alfred Dreyfus.

En avril 1895, Alfred Dreyfus, « traître à sa patrie » y débarque. 14 hectares pour un détenu, une surveillance accrue et une affaire qui allait diviser la France : l'île du diable allait entrer dans la légende.

En 1968, deux cinéthéodolites sont installés au Centre Spatial Guyanais, un sur l'île Royale, l'autre sur la Montagne des Pères (site Petit Leblond). Seul subsiste aujourd'hui celui de l'île Royale, rénové et transformé en ciné télescope en 1995 par le Groupement des Industries de l'Armement Terrestre (GIAT), pour un coût total de 11 MF, financé par le CNES et l'Esa.

1- Description

Le ciné télescope est un système permettant de suivre les lanceurs Ariane le plus longtemps possible, en visuel et en infrarouge, et d'obtenir ainsi des images des événements significatifs du vol. Il se compose de trois sous-ensembles distincts :

- La lyre

Elle comporte les équipements suivants :

- Un télescope de type Cassegrain-Schmidt dont le facteur de grossissement est de 10.
- Deux caméras argentiques rapides 35 mm équipées d'objectifs de focale de 600 mm et placées sur l'axe optique du télescope .
- Une caméra TV couleur, équipée d'un zoom de 450 mm à 1200 mm et également située sur l'axe optique.
- En parallèle sont placées deux caméras infrarouge :
 - une 3-5 μ de focale 600 mm pouvant servir de source à l'écartomètre,
 - une 8-12 μ autonome de focale 800 mm, équipée d'un magnétoscope.

- La plate-forme

Elle renferme les éléments électroniques suivants :

- le calculateur tourelle
- les amplis sites et azimuts
- l'électronique de commande de la caméra 3-5 μ
- l'électronique de commande de la caméra 8-12 μ

- Le pupitre

C'est l'interface homme/machine du système et il comprend :

- le calculateur pupitre, son clavier et son moniteur
- des cartes de gestion du temps, de la vidéo (associée à l'électronique de traitement de l'image)
- un pupitre de commande
- un levier de commande de type 'manche à balai'
- un moniteur pour la surveillance tourelle
- un moniteur de visualisation de l'image envoyée à Jupiter
- un moniteur pour l'écartomètre
- un moniteur de visualisation de l'image ne servant pas de source à l'écartomètre
- un magnétoscope enregistrant l'image de l'écartomètre
- un magnétoscope enregistrant l'image ne servant pas de source à l'écartomètre
- une matrice vidéo
- un lecteur de disquettes permettant de sauvegarder les configurations et le journal de bord mais surtout de charger les dites configurations.

Le pupitre est connecté à une baie d'émission pour l'envoi des images à la salle de contrôle principale située dans le bâtiment Jupiter 2, au centre technique du CSG.

2- Fonctionnement

Le ciné télescope dispose de trois modes de poursuite principaux :

- Manuel

Ce mode poursuite est utilisé pour les essais et pour les maintenances. Il est aussi le dernier recours lors des opérations.

- Désignation d'objectif

En opération et à tout instant, le cinételescope reçoit la position du lanceur des calculateurs de la localisation situés au Centre Technique du CSG. Le système calcule la position du lanceur à partir de ces coordonnées et corrige cette position en fonction des temps de transmission. Il vient ensuite s'aligner sur la position calculée.

- Ecartométrie Vidéo et Infrarouge 3-5 μ

Dans ce mode de fonctionnement, le cinételescope effectue une reconnaissance de forme dans l'image et après ordre de l'opérateur, il suit automatiquement cette forme automatiquement.

Il existe trois modes de poursuite en écartométrie :

- Le mode centroïde (l'écartomètre reconnaît la forme, en mesure le centre et la suit)
- Le mode bord (l'opérateur désigne un des bords de la forme reconnue, l'écartomètre la suit)
- Le mode corrélation (l'écartomètre anticipe, image par image, le déplacement de la forme)

3- Quelques chiffres

- Les champs de visée

- Caméra vidéo focale 4.5 m : $0.312^\circ * 0.2^\circ$
- Caméra vidéo focale 9 m : $0.156^\circ * 0.1^\circ$
- Caméra argentique focale 6 m : $0.21^\circ * 0.13^\circ$
- Caméra 3-5 μ : $2.1^\circ * 1.3^\circ$
- Caméra 8-12 μ : $1.6^\circ * 1^\circ$

- Les imprécisions de poursuite

- en mode Désignation d'Objectif : $< 0.1^\circ$
- en mode Ecartométrie : environ 0.02°

- Champ vertical visualisé au niveau de la zone de lancement (distante d'environ 21500 m)

- Caméra vidéo focale 4.5 m : environ 75 m
- Caméra argentique focale 6 m : environ 50 m

LES ILES DU SALUT

- Calmont A., Les îles du Salut : présentation historique. *Revue guyanaise d'histoire et de géographie*. N° 3-1977.
- Delabergerie G., Les îles du Salut. Editions Guy Delabergerie.
- Miles A., Devil's Island : colony of the damned. Ten Speed Press. Berkeley 1988.
- *Préfecture de la Guyane*, Les îles du Salut. Aménagement touristique. Rapport.
- Prost G., Les îles du Salut et le bain. Editions SAGA. Cayenne 1993 (non publié).
- *Rivages* n° 31-Avril 1991, Les îles du Salut. Bulletin d'information du Conservatoire du Littoral.
- Simond C. et Linard X., La Guyane française. L'île du Diable.
- *Syndicat d'Initiative de Kourou*, Passeport Touristique. Edition 1997-98.
- Thooris C., Les îles du Salut. Etude historique et archéologique. Service Régional de l'Archéologie de Guyane. 2 tomes -oct. 1993 et janv. 1994.
- Thouaille A.C., Les îles du Salut. Edité par la Délégation à la Communication du CNES et le service des Relations Extérieures du CSG. Français-Anglais.

GUYANE – HISTOIRE

- Brierre de Boismont E., Les Grands Dossiers de l'Illustration. La France au delà des mers. Journal Universel.
- Devèze M., Antilles, Guyane, la mer des Caraïbes de 1492 à 1789. SEDES / Regards sur l'histoire -Paris 1977.
- *Esquisses*(revue) : Généralités touristiques guyanaises. SAGA-Cayenne.
- Henry (Dr), La Guyane. Son histoire 1604-1946. Guyane Presse Diffusion. Editeur Cayenne 1986.
- Hurault J., Français et Indiens de Guyane. Guyane Presse Diffusion.
- Huygens V. Belrose, Histoire de la Guyane. Encyclopédie de la Caraïbe. Vol 7. Fayard 1990 et La Guyane pendant la Grande Guerre 1914-18. Dossier pédagogique. Conseil Général.
- Huygens V. Belrose et Bruleaux A.M., L'orpaillage en Guyane. Du siècle des Lumières aux Années Folles -Conseil Général 1988.
- Mam Lam Fouck Serge, La Guyane française. De la colonisation à la départementalisation, la formation de la société guyanaise. Editions Desormeaux-Paris 1982.
- Histoire générale de la Guyane française. Les grands problèmes guyanais : permanence et évolution. Collection Espaces Guyanais. IBIS ROUGE Editions. PUC/GERC. Cayenne 1996.
- Le problème de la main d'œuvre au lendemain de l'abolition de l'esclavage : l'immigration africaine. Equinoxe N°17-1983 (Archives Départementales Guyane).
- Masse D., Histoire des communes. Antilles - Guyane. Vol. 3 « Kourou ». Editions G. Naef 93-Pressplay 1986 et Promenade en Guyane française -1990
- Merlande Adélaïde J., La Caraïbe et la Guyane au temps de la Révolution et de l'Empire. Karthala 1992
- ORSTOM – CNRS, Atlas des Départements Français d'Outre – Mer. N° 4 La Guyane.
- Petot J., L'or de Guyane. Editions Caribéennes-Paris 1986
- Rambaud A., La France coloniale. A. Colin - Paris.

ARCHEOLOGIE – AMERINDIENS

- DRAC, L'Archéologie en Guyane : Exposition 1998. Editions APPAAG (Association pour la Protection du Patrimoine Archéologique et Architectural de Guyane) - Châlons en Champagne 1997.
- Rostain S., L'occupation amérindienne ancienne du littoral de Guyane. Collection travaux et documents micro édités. N° 129 - Editions ORSTOM - Paris 1994.

PATRIMOINE NATUREL

- Conférence ORSTOM-AAAF-DAF-ENGREF, La Guyane vue par satellite : Dynamique de la zone côtière -23 juin 1995.
- Cremers G., Petite flore illustrée. Rivages de l'île de Cayenne. ORSTOM. *Nature Guyanaise*.
- Delabergerie G., Flore de Guyane. Editions Guy Delabergerie. Cayenne.
- Fusée A., Histoire des plantes de la Guyane Française. Cramer-1775 / Vaduz-1977.
- Legrain D., Le Conservatoire du Littoral. Actes Sud. Editions Locles de France-1997.
- SEPANGUY-SEPANRIT, - Le littoral guyanais. Fragilité de l'environnement. *Nature Guyanaise*. Cayenne-1986.
- SEPANGUY, *Nature Guyanaise* N° 3-Cayenne, déc.1989 et *Nature Guyanaise* N° 7-Matoury, juin 1992.

ARCHITECTURE

- Buisseret D., Histoire de l'architecture dans la Caraïbe -Traduit par C. Fivel-Denoret.
- Leroux Y., L'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime : étude de la culture matérielle. Thèse de doctorat EHESS / Paris -1994.
- *Ministère de la Justice*, Architecture et justice, deux siècles d'évolution -1988
- *Monuments Historiques* n° 17 (revue) : Architecture d'Outre - Mer Oct-Nov. -1981.
- Moreau J.M., Architecture de la Guyane. *L'architecture de votre Région*. N° 105 (revue) : La Guyane - Editions Sofre et com.
- *Rapport à la COREPHAE* - Service Départemental de l'Architecture en Guyane. Cayenne-1985.

EXPEDITION DE KOUROU

- Thibaudault P., Echec de la démesure en Guyane. Autour de l'expédition de Kourou ou une tentative européenne de réforme des conceptions coloniales sous Choiseul - Pairault S.A. Lezay-1995.
- Michel J., La Guyane sous l'Ancien Régime (le désastre de Kourou et ses scandaleuses suites judiciaires). Collection Chemins de la Mémoire - Edition L'harmattan.



22

BAGNE - Généralités sur l'incarcération

- Attibert F., Quatre ans à Cayenne. Bruxelles -1859.
- Aubineau L., Les Jésuites au bagne -1862.
- Audisio G., Recherches sur la signification du mot bagne. *Revue Africaine* -1957.
- Atlas, Au temps des bagnes.
- Aymé J.J., Déportation et naufrage de Job Aymé, ex-législateur -1800.
- Barbotin M., Conamama : Camp de la mort en Guyane pour les prêtres et les religieux en 1798. L'Harmattan -1995.
- Baglooa J., Jallet J.J., Prost G., Un siècle de bagne. CDDP Académie Antilles-Guyane.
- Barbé-Marbois F., Journal d'un déporté non jugé -1835.
- Barousse C., Parole de forçat. Le dossier A. Roques. Actes Sud -1989
- Beccarra, Des délits et des peines. Garnier- Flammarion- 1991
- Belbenoit R., Les compagnons de la belle (Dry Guillotine)-Traduit de l'anglais par P.F. Caillé. Paris-1938.
- Billaud-Varenne, Mémoires. A. Bégis -1892.
- Boucly, De la transportation des condamnés aux travaux forcés -1932.
- Bourdet-Pléville, Des galériens, des forçats, des bagnards -1956.
- Bouyer F., La Guyane française. Notes et souvenirs d'un voyage exécuté en 1862-1863. Hachette. Paris-1867.
- Brouillet F., Colonisation pénale -1898.
- Brûletout de Préfontaines J.A., L'habitation Rustique. Paris-1763.
- Brumault de Beauregard (Mgr), Souvenirs de la déportation -1840.
- Calloch J.M., La mort au ralenti. Edition Menges. Paris-1980.
- Carco F., La route du bagne. Editions Ferenczi Montrouge-1936.
- Centre des Archives d'Outre - Mer, Terres de bagne. Le bagne en Guyane et en Nouvelle-Calédonie 1852-1953 - Aix en Provence, exposition 1990.
- Châtelier F., La Guyane violée et calomniée. Cayenne-1884.
- Clair S., Krakovitch O., Prêteux J., Etablissements pénitentiaires coloniaux. 1792-1952. Répertoire numérique. Série Colonies H Archives Nationales -1990.
- Coëta R.C., Sinnamary (1624-1848). Une cité et des hommes. L'Harmattan. Paris-1992.
- Cor H., La transportation, moyen de répression et de force coloniale (Thèse).
- Chamoiseau P., Hammadi R., Guyane. Traces. Mémoires du bagne. Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites. Paris-1994.
- Charrière H., Papillon. Edition Robert Laffont-1969.
- Dalotel A., De la Chine à la Guyane. Mémoires du bagnard Victor Petit 1879-1919. Histoire Editions. Paris-1996.
- Danan A., Cayenne -1834.
- Darlix P., Avec les durs, de Cayenne à Caracas -1932.
- Darquittain V. et Le Boucher L., La grande Géhenne -1926.
- Declareuil J., Les Systèmes de transportation aux colonies -1932.
- Dedet C., Le secret du docteur Bougrat. Collection D'ailleurs - Phébus.

- De la Condamine C.M., Voyage sur l'Amazone. La Découverte - François Mespéro. Paris 1981.
- Delpèche R., Parmi les fauves et les requins (confession de Charles Hut). Edition D'Alluin -1955.
- Dessal, Un révolutionnaire jacobin, Charles Delescluze -1952.
- Destrem J., Les Déportations du Consulat et de l'Empire -1905.
- Devèze M., Déportés et bagnards et Cayenne. Collection « Archives ». Juillard -1969.
- De Villiers, Papillon épinglé. Presse de la cité -1970.
- Dieudonné E., La vie des forçats. Les documents bleus. *Notre Temps* N°22. Gallimard 1930
- Donet-Vincent D., La fin du bagne. Collection De mémoire d'homme. Ouest - France Université 1992.
- Dounovetz S., Fleur de bagne. Editions du Fleuve Noir.
- Dhur J., Visions de bagne -1925.
- Enckell M., Moi, Clément Duval, bagnard et anarchiste. Collection « La part des hommes ». Editions Ouvrières. Paris 1991.
- Epailly Eugène,
 - Les anciens pénitenciers insulaires de Guyane -1987.
 - Saint Martin de Ré -1987
 - Les îles du Salut.
 - Francis Lagrange. Bagnard, faussaire génial -1994.
- Favard Jean, Les prisons. Flammarion -1993
- Fernagus J.L., Relation de ma déportation et de mon exil à Cayenne en 1802 -1816.
- Foucault M., Surveiller et punir. Naissance de la prison. Gallimard -Paris 1975.
- Fournier J.P.,
 - Bonjour Les Bagnes de Guyane. Vision du bagne -Les Créations du Pélican-1998
 - Soldat au 3^{ème} de Marine 1853-1858. Texte original présenté par J.M. Duhart.
 - Vision du bagne. La vie des forçats de St Martin de Ré à la Guyane. Les Editions du Pélican.
- Flotat, Au plus chaud de l'Enfer du Bagne. Edition du Scorpion -195 ?
- Freytag J.D., Mémoires. 2 Vol. Paris-1824.
- Garçon M., Les Bagnes. Le « Mercure »-1925.
- Genet J., Le bagne. Gallimard.
- Haussonville (d'), Enquête sur le régime des établissements pénitentiaires-1874.
- Henri E., Etude critique de la transportation en Guyane française. Paris-1912.
- Hervet R., La liberté coûtait cher à Cayenne. France Empire-1968.
- Hess J., A l'île du Diable -1899.
- Histoire des galères, bagnes et prisons. 13^e-20^esiècles. Privat-1991
- Jusselain (Cdt Armand), Un déporté à Cayenne, Souvenirs de la Guyane -1865.
- Krakovitch O., Les femmes bagnardes. O. Orban 1990.
- Lacroix L., Les derniers voiliers antillais et les voyages de forçats à la Guyane.
- Lamothe A., Mémoires d'un déporté -1859.
- Larique M., Les hommes punis. Collection Succès. Gallimard. Paris et Dans la brousse avec les évadés du bagne - Paris.

- Lartin P. et S. BLOT, Mémorial du bagne de la Guyane. Orphie. Paris-1988. (*Encyclopédie 5 volumes*).
- Larue (de), La Déportation des députés à la Guyane.
- Lasserre J., La Pègre des tropiques -1932.
- Lauvergne Hubert (Dr), Les forçats -1841. Texte présenté par André Zysberg.
- Le Boucher L., Ce qu'il faut connaître du bagne. Boivin et Cie éditions. Paris-1930.
- Leclère M., La vie quotidienne dans les bagnes. Hachette Littérature. 1973.
- Le Febvre G., Bagnards et chercheurs d'or -1926.
- Lefèvre J., Le bagne à la casse. Paris -1981.
- Lélut C., Mémoires sur la peine de la déportation. Archives de la Chambre des Députés-1853.
- Lenotre G., Les derniers terroristes -1932.
- Lepelletier de la Sarthe, Système pénitentiaire. Le bagne, la prison cellulaire, la déportation. Monnoyer. Le Mans-1853 (Thèse).
- *Les Cahiers de l'Académie du Souillat* N°2, Un givordin aux bagnes de Guyane. Oct. 1978.
- Lescallier D., Exposé des moyens de mettre en valeur la Guyane française - 1791.
- Leveillé J., La Guyane et la question pénitentiaire coloniale - 1886.
- Liard Courtois, Souvenirs du bagne. Editions Fasquelle. Paris-1905.
- Lombard (Père), Histoire des Jésuites en Guyane.
- Londres A., Au bagne. 10/18. Paris-1975.
- Louis Merlet J.F.,
 - Au bout du monde. Drames et mystères du bagne. A. Delpeuch éditeur-Paris 1928.
 - 13.904, roman d'un forçat. Edition Baudinière- Paris 1927.
 - Vingt forçats (le vrai roman du bagne). Edition baudinière Paris.
- Lucas C., Du système pénal et du système répressif en général. Paris-1827.
- Magnan G., Saint - Laurent et le bagne. *Revue guyanaise d'histoire et de géographie* N°1 1976.
- Malouet P.V., Mémoires. 2 VOL -1868.
- Mam Lam Fouck S., Les années cruciales 1848-1946.
- Maroger M., Le Bagne. Denoël. Paris 1937.
- Mesclon A., Comment j'ai fait quinze ans de bagne - 1931
- Michel Louise, Matricule 2182. Souvenirs de ma vie. Paris 1881
 - Souvenirs et aventures de ma vie. Paris 1883.
 - Mémoires... Paris 1886.
- Michelot J.C., La Guillotine sèche. Editions Fayard-1981.
- Mimande P., Forçats et proscrits -1928.
- Mitterrand H., Images d'enquêtes d'Emile Zola. Press-Pocket -1987.
- Molier J.Y., Dans les bagnes de Napoléon III. PUF.
- Montezon (de), Mission de Cayenne et de la Guyane française -1858.
- Mury (Père .), Vingt-deux ans de mission dans les pénitenciers de la Guyane -1895. Strasbourg – FX Leroux.
- Nouvion, Extraits des auteurs et voyageurs qui ont écrit sur la Guyane - 1844.

- Octavia J.P., Quelques aspects du bagne et de la déportation en Guyane française. Re vue *Equinoxe* N°20-1985 (Archives Départementales Guyane).
- *Office du Tourisme et Comité des Fêtes de la ville de St Martin de Ré*, La route du bagne. Saint-Martin-de- Ré -1986.
- Orgeas Dr J., Conditions sanitaires et maladies tropicales à la Guyane. Archives de Médecine Navale, tome 9 -1889.
- *Panorama Fresnois*, Centenaire des prisons de Fresnes 1898-1998. N° spécial. Edition ville de Fresnes 1998.
- Péan Charles,
 - Le Salut des parias. Gallimard. Paris 1935.
 - Terre de bagne. *Renaissance moderne*. Paris 1930 ou ALTIS 1933.
 - Conquêtes en terre de bagne -1948.
- Perot M., L'impossible prison, recherches sur le système pénitentiaire au 19^{ème} siècle. Le seuil. Paris 1980.
- Petit J., La prison, le bagne et l'histoire. *Médecine et hygiène*. Genève 1984.
- Petit-Meidieus Klicksiek, La prison, le bagne et l'histoire.
- Pierre Michel,
 - Aller simple pour la Guyane, la guillotine verte. *Bagnes et galères* N° spécial. Tallandier. Paris 1986.
 - La légende noire du bagne. Gallimard.
 - Le dernier exil : histoire des bagnes et des forçats. Collection Découvertes Gallimard-1989.
- Pitou Louis Ange, - Voyage forcé en Guyane. Les Amis du Livre et Les Déportés de Fructidor. Edition Albert Savine -1909.
- Poli F., Gentlemen bagnards -1960.
- Prost et Zonzon, Histoire de la Guyane : Le bagne. Maison neuve et Larose. CDDP 1996.
- Quéré S., Le chemin du bagne. Des maisons centrales d'arrêt aux bagnes coloniaux. La Rochelle. Saint - Martin de Ré. Editions C.M.D. 1993.
- Quiris B., Les portes de l'enfer. Edition France Empire 1975.
- Reinach J., Les récidivistes -1884.
- *Revue guyanaise d'Histoire et de Géographie* : N°1-1976 ; N°3-1977 ; N°8-1978
- Rivière M., La Guyane en 1865 -1865.
- Rouanet M., Les enfants du bagne. Payot-1992.
- Rouilleault A, La suppression de la transportation -1938 (Thèse).
- Rousseau Louis (Dr), Faillite morale et utilitaire de la transportation en Guyane : état sanitaire général de la colonie pénitentiaire. Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales. Paris 1925 et Un médecin au bagne. Edition Fleury - 1930.
- Rousseng P., 25 ans de bagne. Editions la Défense. Paris 1924. (Réédité sous le titre L'enfer du bagne à Vichy). Editions Pucheux 1957
- Royer J.P., Histoire de la Justice en France - PUF 1995
- Savaria E., Sinnamary ou une promenade en Guyane -1933.
- Sicard V., Souvenirs d'un bagnard. Bordeaux-1944
- Simola J., Le bagne de mon père. Cayenne, un surveillant se souvient. Editions ACA. Ajaccio-1997
- Tamar M., Les peines coloniales et l'expérience guyanaise -1935 (Thèse).

- Thomas Bernard, Les vies d'Alexandre Jacob. (1879-1954). Fayard-1998.
- Tripot Dr J., Au pays de l'or, des forçats et des Peaux-Rouges -1910.
- Vaudet R., - Passeport pour le bagne. Henri Veyrier Editeurs et Les bagnards célèbres.
- Vaudon C., Les filles de Saint - Paul au bagne -1895.
- Vimont J.C., La prison politique en France, genèse d'un mode d'incarcération spécifique. 18è-20è siècles. Anthropos-Economica-1993
- Zaccone P., Histoire des Bagnes, depuis leur création jusqu'à nos jours.
- Zeidler G., L'Enfer de Cayenne -1940.
- Zonzon Jacqueline et les élèves de 4è du Collège de Sinnamary, Mémoire du bagne. P.A.E 1995.
- Zysberg André, L'impossible prison.

SEZNEC

- Bal C., Seznec était innocent -1955.
- Jaffré G., L'Affaire Seznec -1955.
- Langlois D., L'affaire Seznec. Edition Plon-1993.
- Seznec Denis, Nous les Seznec. Laffont-1992.
- Seznec J., et Sylviane C., Notre bagne. Denoël. Paris-1950.

DREYFUS

- Birnbaum P., L'affaire Dreyfus, La République en péril. Découvertes Gallimard n°213. Evreux -1994.
- Bredin J.D., « L' Affaire ». Juillard-Press-Pocket.
- Catin E., L'affaire Dreyfus. Livre de Poche-1994.
- Dreyfus Alfred, Cinq années de ma vie. La Découverte. Paris-1994 et Souvenirs et correspondance - 1936.
- Drouin M., L'Affaire Dreyfus de A à Z. Editions Flammarion.
- Epailly Eugène, Une page d'histoire du bagne de Guyane : Alfred Dreyfus. Déporté dans l'enfer du Diable. CNES-1995.
- France Anatole,
 - Histoire contemporaine (roman feuilletons)
 - L'anneau d'améthyste (roman)
 - L'île des pingouins (caricature).
- Galabru A., Variations sur l'affaire. Sanizdat. Autoédité 1997.
- Grandcartet, L'affaire Dreyfus et l'image, « L'art et l'image". Editions Flammarion- Paris.
- Kaiser J., L'affaire Dreyfus. 4^{ème} édition-1946.
- Martin du Gard R., Jean Barois (roman).
- Miquel P., L'affaire Dreyfus. Que Sais-je. PUF1985.
- Musée d'Histoire Contemporaine, L'affaire Deyfus et le tournant du siècle 1894-1910. BDCI.
- Proust M., Le côté de Guermantes (roman).
- Thomas M., L'Affaire Dreyfus - 1963.
- Winock M., L'affaire Dreyfus. L'Histoire. Points ; Editions du Seuil-1998.
- Zola E., J'Accuse. Editions les Mille et une nuits -1994.

Autres sources documentaires

- Clair S., Îles du Diable ou îles du Salut ? Exposition permanente présentée à la Maison du Commandant du Bagne. Ile Royale – 1995
- Dejean Yves, Îles du Salut. Bilan et perspectives à fin 1998. Article CNES du 22/02/99.
- Defrance Véronique, Discours et itinéraire de la visite guidée de l'île Royale (vidéo)-1995.
- Hermès Alain, Discours et itinéraire de la visite guidée de l'île Royale -Août 1995.

- Archives Départementales de Guyane
- Archives du CNES/Centre Spatial Guyanais
- Bibliothèque CNES./C.S.G., Kourou
- Bibliothèque Départementale Franconie. Cayenne
- CDDP, Cayenne
- Centre de Documentation Economique. CCIG
- Conservatoire du Littoral
- DRAC
- Musée des Cultures Guyanaises, Service Documentation. Cayenne
- Direction régionale de l'Environnement de Guyane
- Service départemental de l'Architecture de Guyane

- Cd Rom sur les Iles du Salut (IBIS VIDEO PRODUCTION).

Internet

- **Lokace**

Faune et flore de Guyane
Guyane
Dreyfus
Seznec

- **Nomade**

Faune maritime de Guyane
Guyane : histoire, généralités.

- **Voilà**

Dreyfus
Seznec
Bagne
Zola
Filmographie
Milieu carcéral
La ruée vers l'or
Centre des Archives d'Outre - Mer



- **Yahoo France !**

Le baigne des baignes.

Le Centre National des Monuments Historiques.

- Le baigne des baigne (Franck Sénateur) : www.ifrance.com/baigne-guyane/
- Gaston Monnerville : WWW.mdi-guyane.fr/lgm/Pages/Gaston/gastomm.htm
- L'affaire Seznec : www.multimania.com/fjustice/
- Site du Ministère de la Justice
- Site du Musée des prisons de Fontainebleau



- Amar Denis, *L'addition* (1984)
- Becker Jacques, *Le Trou* – (1960)
- Bernaud Raymond, *Les Misérables* (1933)
- Bluwal Marcel, *Les Misérables*.
- Borzage Frank, *Strange Cargo. Le Cargot maudit* (1940)
- Bouhnik Laurent, *Zonzon* (1998)
- Bresson Robert, *Un condamné à mort s'est échappé* – (1956)
- Burton H., *L'Enfer Vert*
- Capellani Albert, *Les Misérables* (1911)
- Cayatte André, *Nous sommes tous des assassins* – (1952)
- Chérasse J.A., *L'intolérable vérité* (1973) - documentaire sur l'Affaire Dreyfus
- Curtiz Mickael, *Passage to Marseille* (1944) et *We're not Angels. La cuisine des anges* (1955)
- Daroy Jacques, *Vidocq* (1938)
- Fescourt Henri, *Les Misérables* (1925)
- Frankenheimer John, *Le prisonnier d'Alcatraz* (1961)
- Freda Ricardo, *I Miserabili, L'Evadé du bagne* (1947).
- Giovanni José, *Deux hommes dans la ville* (1973)
- Grémillon Jean, *La Petite Lise* (1930)
- Hossein Robert, *Les Misérables* (1982)
- *L'Affaire Seznec*
- Le chanois Jean-Paul, *Les Misérables* (1957)
- Lloyd Franck, *Les Misérables. Le Pardon du forçat* (1918).
- Mathot Léon, *Chéri Bibi* (1937)
- Parker Allan, *Midnight Express* (1978)
- Rosenberg Stuart, *Brubaker* (1980)
- Schaffner Franklin J., *Papillon* (1973)
- Victor Renaud, *De jour comme de nuit* (1990)

- BBC : documentaire bagne
- Planète : documentaire Guyane
- RFO : documentaires Iles du salut et Lagrange
- « Jules Vernes Aventures », *Les Iles du Salut* (1999)